

Vous devez fournir:

*** l'ORIGINAL de la requête ET de l'ordonnance du Tribunal :**

*** le code d'entrée de l'immeuble ou la clé ou le badge :**

> S'il y a une porte intérieure, il faut fournir les mêmes éléments.

*** la localisation exacte du local objet de la mission :**

> Le bâtiment (sur rue, sur cour, gauche, droite, etc),

> L'escalier (gauche, droite, etc,)

> L'étage,

> La porte (gauche, face gauche, face droite, droite, etc) en précisant par rapport à l'escalier ou à l'ascenseur.